Nations Unies PBC/5/OC/7



Distr. générale 21 juin 2011 Français Original : anglais

Commission de consolidation de la paix Cinquième session Comité d'organisation

> Lettre datée du 20 juin 2011, adressée au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime par le Président de la Commission de la consolidation de la paix

J'ai l'honneur de me référer à vos lettres datées du 10 juin 2011 dans lesquelles vous indiquiez que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime souhaiterait participer aux formations Guinée et Libéria de la Commission.

J'ai le plaisir de vous informer que cette demande n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission. L'Office est donc invité à participer à toutes les réunions des formations Guinée et Libéria de la Commission, conformément au paragraphe 7 d) des résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président (Signé) Eugène-Richard **Gasana**



